

**REPUBLIQUE FRANCAISE**

DEPARTEMENT  
HERAULT  
ARRONDISSEMENT  
LODEVE

**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du 30 Mars 2017

**Commune de  
PAULHAN**

N° 2017/03/05

Date de la convocation	21 / 03 / 2017
	<b><u>Votes : 26</u></b>
Présents : 25	Pour : 26
Absents : 1	Contre : 0
Représentés : 1	Abstention : 0

L'an deux mille dix sept et le trente Mars,  
Le Conseil Municipal de la Commune de Paulhan s'est réuni dans le lieu ordinaire de ses séances, à dix huit heures trente sous la présidence de Claude VALERO, et après convocations régulièrement faites à domicile.

Etaient présents : MM. VALERO Claude, ALAMBERT Elie, AMMARI Hanane, ALEIX Bertrand, ARNAUD-PONCY Pierrette, ARNAUD Raymond, BIROUSTE Pascal, BONSIGNORI Vincent, BORGNAT Géraldine, BOUISSON Mylène, DJUROVIC-BESALDUCH Aleksandra, DUPONT Laurent, ENGELVIN Gérard, GASC Georges, GASPARD Chantal, GAVINET Isabelle, GUERIN Audrey, HEREDIA Fabienne, JAM Thierry, JAURION Léon, L'HOTE Valérie, RICARD Christine, ROIG José, ROYON Sophie, SEBASTIAN David.

Etait Absent : Mr BALLESTER Christian.

Procuration : - Mme WEHRMEIJER Patricia à Mr ALEIX Bertrand

**Objet : Affectation des résultats de l'exercice 2016 – Budget Eau**

En application de l'instruction comptable M14, il appartient au Conseil Municipal de décider de l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice écoulé, par une délibération spécifique.

Il est exposé en outre que conformément aux règles comptables en vigueur, un excédent de fonctionnement du Compte Administratif doit être affecté en priorité à la couverture

Accusé de réception en préfecture  
034-213401946-20170330-2017-03-05-DE  
Date de télétransmission : 03/04/2017  
Date de réception préfecture : 03/04/2017

du besoin de financement de la section d'investissement constaté au titre de l'exercice écoulé.

Les résultats constatés sont les suivants :

Un excédent en section exploitation de : 91 531,35€

Un excédent en section investissement de : 76 392,15€

En outre, la section d'investissement laisse apparaître les restes à réaliser suivant :

① Dépenses d'investissement : 16 254€

② Recettes d'investissement : néant

Le résultat des restes à réaliser est déficitaire pour 16 254€.

Le résultat de la section d'investissement (résultats cumulés plus restes à réaliser) est donc excédentaire pour 60 138,15€.

Il est proposé de reporter les résultats de fonctionnement et d'investissement de l'exercice 2016 comme suit :

Type d'affectation	Montant
<i>Section de fonctionnement</i>	
Report d'excédent fonctionnement (article 002)	<b>91 531,35€</b>
<i>Section d'investissement</i>	
Report excédent d'investissement (article 001)	<b>76 392,15€</b>

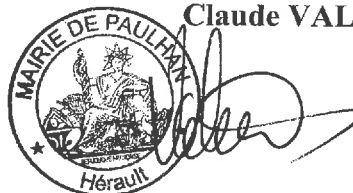
Où l'exposé de son rapporteur,

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

Décide d'affecter les excédents et déficits cumulés des sections de fonctionnement et d'investissement de l'exercice 2016, selon les montants et modalités indiquées ci-dessus.

Fait et délibéré les jour, mois et an que susdits.

**Le Maire**  
**Claude VALERO**



Le Maire :

-certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte

Affiché le :

Transmis au représentant de l'Etat le :

Accusé de réception en préfecture  
034-213401946-20170330-2017-03-05-DE  
Date de télétransmission : 03/04/2017  
Date de réception préfecture : 03/04/2017